

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE DU BUREAU DIRECTEUR EXCEPTIONNEL DU 16 MARS 2020

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

### Membres présents (6)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général)
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe)
Valérie BERGER-CAPBERN

# Membre absent (1)

Thierry VERMEERSCH

### Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 19h00 et propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

### 1. Position fédérale sur les entraînements libres et individuels

Le Bureau directeur décide de demander l'annulation de tout entraînement coordonné par des membres des structures FFCO même pratiqué individuellement. Seuls des exercices physiques **individuels**, **brefs** (entre 20 et 30 minutes), **à proximité de son domicile** restent possibles dans le respect des directives gouvernementales concernant les des déplacements mise en place dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 (article 1 du décret du 16 mars 2020).

# 2. Assemblée Générale FFCO

Suite à l'annulation de l'Assemblée Générale FFCO prévue le 21/03/2020, deux propositions sont émises : soit le report, soit la tenue de cette AG par correspondance. Sachant que l'organisation dématérialisée de l'Assemblée Générale n'est pas prévue par nos statuts, le Bureau directeur prend note que le DTN va questionner le Ministère des Sports à ce sujet et reste en attente de la réponse pour statuer sur ce sujet.

## 3. Questions diverses

- Création de la ligue de Nouvelle Calédonie : le Président informe le Bureau directeur de la création d'une nouvelle ligue en Nouvelle Calédonie et propose l'exemption de l'adhésion pour cette première année d'affiliation. Le Bureau directeur valide cette aide.
- Secrétariat fédéral FFCO: le Bureau directeur prend note de la mise en télétravail des salariés du siège de la FFCO et que le secrétariat fédéral reste disponible par courriel.
   En cas de chômage partiel à envisager, Sandrine TAISSON se propose de créer un compte pour la FFCO sur la plate-
  - En cas de chomage partiel à envisager, Sandrine l'AISSON se propose de créer un compte pour la FFCO sur la plateforme dédiée.
- **Contrat du kinésithérapeute pour le Haut Niveau :** sur proposition du DTN, le Bureau directeur valide la poursuite du contrat du kinésithérapeute pour le Haut Niveau.

**19h45 : arrêt de la réunion, pour écoute de l'intervention du Président de la République** Mathieu LEMERCIER quitte la réunion et donne pouvoir à Sandrine TAISSON





# 20h25, reprise de la réunion

Valérie BERGER-CAPBERN rejoint la réunion

# 4. Position fédérale concernant les compétitions

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, de la règlementation des déplacements et du fait des mesures de confinement décidées à compter du 17 mars 2020, le Bureau directeur décide d'annuler l'ensemble des compétitions de course d'orientation au moins jusqu'au 3 mai inclus.

Fin de réunion à 20h50

Le Président Michel EDIAR Le Secrétaire général Jean-Philippe STEFANINI

